

Questions au Feuilleton

M. le Président: A l'ordre. Je ne veux pas interrompre les députés lorsqu'ils présentent des pétitions, mais le député est en train d'expliquer le sujet de sa pétition au lieu de la présenter simplement. Il sait certainement qu'il devrait se contenter d'en faire un résumé et peut-être de lire la prière.

M. Thacker: Il est essentiel que le cabinet prenne une décision cette semaine et j'espère qu'il le fera.

LE TÉMOIGNAGE DES ENFANTS DANS LES PROCÈS EN MATIÈRE D'AGRESSIONS SEXUELLES

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter de la part de résidents de ma circonscription d'Essex-Windsor qui demandent qu'on donne suite au rapport Badgley sur les enfants victimes d'abus sexuels. Les pétitionnaires exhortent plus particulièrement le gouvernement à donner suite à la recommandation du rapport qui permettrait aux enfants de témoigner dans les procès en matière d'agressions sexuelles dont ils ont été victimes.

Cette pétition a été lancée par des associations de Parents-Secours de tous les coins de la circonscription d'Essex-Windsor et représente une initiative importante.

ON DEMANDE LA PLEINE INDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): J'ai une deuxième pétition portant sur la question des allocations familiales et dont les signataires protestent encore contre la réduction des allocations familiales mise en application par le gouvernement actuel. Cette pétition provient de ma circonscription, et plus particulièrement de la ville d'Essex.

LE TÉMOIGNAGE DES ENFANTS DANS LES PROCÈS EN MATIÈRE D'AGRESSIONS SEXUELLES

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, j'ai à présenter une pétition que l'Association de Parents-Secours a fait circuler elle aussi en réussissant à réunir quelque 700 signatures. Là encore, les pétitionnaires déplorent que l'on n'ait pas donné suite au rapport de la Commission Badgley et soulignent tout particulièrement la nécessité d'apporter des modifications au Code criminel et à la Loi sur la preuve au Canada pour permettre aux enfants de témoigner sans qu'une corroboration technique ne soit requise. Je tiens à souligner le fait qu'il s'agit de la première d'un grand nombre de pétitions sur le sujet car ce n'est que le début d'une campagne de pétitions à l'échelle nationale pour obtenir une réponse à cette question.

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Présentation de projets de loi.

M. Belsher: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. En avons-nous terminé avec les pétitions?

M. le Président: Je regrette, le député ne s'était pas levé. Veut-il prendre la parole pour présenter une pétition?

M. Belsher: Je m'étais levé trois fois, monsieur le Président.

M. le Président: Je n'ai aucune objection à ce que la Chambre décide de revenir aux pétitions. J'ai pourtant bien regardé et n'ai pas vu le député se lever.

Des voix: D'accord.

OPPOSITION À LA LÉGISLATION SUR LE DIVORCE

M. Ross Belsher (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition de la part de l'Association for Reformed Political Action établie dans la circonscription de Fraser Valley-Est. Cette association croit que le mariage est une institution donnée à l'humanité par Dieu et que les vœux du mariage impliquent que les époux s'engagent par serment, devant Dieu et leurs témoins, à rester unis pour la vie. Les pétitionnaires se préoccupent de la législation du gouvernement fédéral sur le divorce qui permettrait le divorce sans égard à la responsabilité, le divorce accordé hors cour ou tout autre moyen de rendre le divorce facile et rapide.

M. le Président: Première lecture de projets de loi publics émanant du Sénat.

M. Cochrane: Monsieur le Président . . .

M. le Président: Je me permets de rappeler aux députés que s'ils ne se lèvent pas, je ne puis leur accorder la parole.

M. Cochrane: Si vous ne me voyez pas, vous ne pouvez pas savoir que je me suis levé.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 203.

[Texte]

LE COÛT DE L'ÉTUDE EFFECTUÉE PAR WOODS GORDON

Question n° 203—**M. Greenaway:**

1. Quel est le montant total payé à la société Woods Gordon ou facturé par celle-ci à l'égard de l'étude sur l'administration de la Loi de l'impôt sur le revenu effectuée par Revenu Canada?

2. La société Woods Gordon a-t-elle sous-traité une partie du travail et, dans l'affirmative, a) à qui, b) quelle est la valeur de chaque contrat de sous-traitance, c) quelle était la nature du travail effectué par chaque sous-traitant?

3. Revenu Canada devra-t-il supporter d'autres coûts afférents à cette étude et, dans l'affirmative, lesquels?

4. L'étude sera-t-elle rendue publique et, dans l'affirmative, quand?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): 1. Montant total payé: \$2,206,708.

2. a) Dimension Consultants. b) \$205,000. c) Enquête sur les attitudes et préoccupations des employés.

3. Non.

4. Le rapport sommaire de Woods Gordon a été déposé à la Chambre des communes le 25 juin 1985.

[Français]

M. Lewis: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.